

Mairie  
de la  
Ville de Lyon.

Lyon, le 20 Février 1851.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister  
au service religieux qui sera célébré Lundi pro-  
chain, 24 de ce mois, en commémoration de la  
Révolution accomplie le 24 Février 1848.

Cette cérémonie aura lieu dans l'Eglise métro-  
politaine, à 10 heures précises du matin.

Les Autorités se rendront directement à la  
Cathédrale.



Agitez, Monsieur, l'assurance de ma  
considération très-distinguée,

Le Maire de Lyon,

Receit

M. le Président du Conseil vous prie de vous  
rendre au Greff à 9 heures 1/2 précises.

